



L'association les chiens du silence
46 rue des Pyrénées
65140 Escondeaux
Tel: 05 62 448 558
Mail: leschiensdusilence.ecouteur@gmail.com

à Madame SEBTI Nelly
le 26 mars 2020.

Madame,

Notre association, unique en France, puisque le seul centre, éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes sourdes ou malentendantes depuis 2010.
A ce jour, nous avons remis 64 chiens gratuitement, dans toute la France.

Cependant après avoir subit 3 tempêtes début mars ainsi que le covid-19, notre association est en péril.

Les tempêtes ont détruit l'ensemble de nos parcs, abîmés notre chenil, les travaux pour les réparations ont un coût.

Le confinement ne nous permet pas de percevoir l'aide de notre partenaire « Audio 2000 » qui n'a pu se réunir pour signer le partenariat de 15 000€, d'autres aides vont nous parvenir grâce à diverses associations : association des chiens guides du Haut-de-France, de l'association handicap indépendance ainsi que de nos partenaires habituels mais ce ne sera que pour cet été.

Notre association doit pouvoir continuer à nourrir, éduquer les élèves chien d'assistance et pouvoir les remettre dès que la situation va le permettre.

Nous devons remettre 11 chiens cette année dont un à un enfant et un à une personne retraitée.

Nous avons actuellement 13 chiots en pré-éducation qui seront remis en 2021.

La demande est de plus en plus importante, actuellement 18 dossiers sont validés, c'est 18 dossiers sont des personnes qui n'ont pas de chiens mis à l'éducation. Et la liste va augmenter durant l'année.

Notre engagement est total, ma femme Cathy, qui est cofondatrice de l'association ainsi qu'éducatrice, forme nos deux éducatrices en plus de l'éducation des chiens, et moi-même sommes toujours bénévoles.

Aujourd'hui nous avons besoin d'argent pour survivre à cette période difficile, tout don est le bienvenue.

Nous sommes conscient que la situation est difficile pour tous et vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter.

Le Président
Mr BIRE Frédéric.